

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 3 (1946)

Heft: 26

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

action auprès des autorités et, dès le printemps prochain, jette-toi résolument dans la « bagarre » en n'ayant qu'un seul but : la réalisation de ton projet. Bonne chance et sache que nous sommes à ta disposition pour tous renseignements qui pourraient t'être utiles.

P. F.

ÉCHOS DE MACOLIN :

Service romand d'information.

Ce service, création exclusivement romande, est formé des chefs d'information de tous les cantons romands, y compris le Tessin et le Jura bernois, ainsi que des chefs des offices cantonaux I. P.

Organisé de main de maître par le très actif chef de propagande de la S.F.G., M. John CHEVALIER, secondé par M. H.-L. BONARDELLY, journaliste, cet organisme a contribué pour une large part à la diffusion de l'idéal I. P. en terre romande.

MM. Chevalier et Bonardelly ont demandé, en 1945, à être libérés de toutes les questions administratives ayant trait à ce service, en raison du surcroît de travail que leur imposait leur activité professionnelle ; il fut donné une suite favorable à leur requête et le Secrétariat romand de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport fut chargé de cette tâche, tandis que MM. Chevalier et Bonardelly acceptèrent de demeurer les conseillers techniques du S.R.I., spécialement pour les relations avec la Presse et la Radio. Le S.R.I. s'est réuni, chaque année, une ou deux fois, suivant les nécessités. C'est à Bellinzone qu'échut l'honneur d'accueillir les délégués romands, les 27 et 28 septembre écoulés. Il fut procédé, durant ce rapport, à un échange de vue des plus instructif entre les représentants des divers cantons. La situation de l'I. P. fut clairement définie et si, dans quelques cantons, on remarque un léger recul sur les années précédentes, on constate, dans l'ensemble du pays, une meilleure compréhension de la population, qui n'est toutefois pas encore suffisamment renseignée sur les idéaux I. P.

Une active campagne sera entreprise en 1947 afin qu'à tout jamais disparaisse la conception erronée selon laquelle l'I. P. n'est qu'une entreprise militaire camouflée. **Il faut que les parents suisses sachent que l'Instruction préparatoire ne vise qu'à parfaire l'éducation qu'ils ont inculquée à leurs fils par le truchement des exercices physiques en n'ayant qu'un seul et unique but : La préparation à la lutte pour l'existence.**

Service romand d'information
Secrétariat.

L'ESPRIT DE MACOLIN...

Si tu ne le connais pas, viens t'y tremper à Macolin...

Si tu l'as oublié, viens t'y retremper à Macolin...

Si tu le possèdes, fais-le-connaître et invite tes amis qui l'ignorent à venir s'y tremper à Macolin.

LE SPORT ET LA CHANSON A MACOLIN...

Désireuse de mettre à la disposition de la jeunesse suisse, un recueil de chants répondant à ses aspirations actuelles, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a demandé aux meilleurs compositeurs romands de lui soumettre un projet de chansonnier dont la note dominante viserait en premier lieu l'éducation civique et patriotique de nos jeunes citoyens.

En effet, si le chansonnier militaire, utilisé jusqu'à maintenant dans les cours de l'Instruction préparatoire, s'adaptait admirablement bien à la mentalité créée par les périodes de mobilisation, il y a lieu de reprendre l'étude de cette question si importante pour l'éducation future de nos moniteurs.

Il nous serait agréable de connaître l'avis de nos lecteurs à ce sujet et si l'un d'eux avait une idée intéressante, nous lui serions reconnaissant de nous la soumettre.

Tous les projets ainsi obtenus seront étudiés avec soin et impartialité. La question du chant officiel romand de l'Instruction préparatoire sera également étudiée à cette occasion.

D'avance nous remercions très chaleureusement nos éventuels collaborateurs.

ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT

Programme des cours fédéraux de ski.

Hiver 1946—1947.

Afin que chacun de vous puisse prendre dès maintenant ses dispositions pour participer à un cours fédéral de ski, nous vous communiquons ci-après les indications y relatives : Cinq cours sont prévus au total, dont 2 sont réservés pour les participants romands. Les cours pour nos camarades suisses-allemands auront lieu à Davos et les cours romands à Crans sur Sière. Le premier cours romand se déroulera, du 6 au 11 janvier 1947 et sera réservé à la formation de 60 à 80 moniteurs de ski I. P.

Le second comprendra la période du 13 au 18 janvier et sera destiné à la formation de chefs de camps ; il est également prévu 60 à 80 participants. Rappelons au sujet des cours I. P. à ski que la dotation de skis mis à la disposition des cantons durant l'hiver prochain, a été sensiblement augmentée ; il est toutefois recommandé aux moniteurs de ne délivrer des skis en prêt qu'aux élèves qui ne disposent pas de skis personnels ; on évitera ainsi de priver des jeunes gens plus déshérités de la joie de faire du ski. Qu'on se le dise et que notre sport national connaisse durant la prochaine saison un succès encore jamais égalé jusqu'ici, dans le cadre de l'Instruction préparatoire. **Pour atteindre ce but, il vous faut préparer votre cours à ski dès maintenant, en organisant des séances d'information à l'occasion de la projection d'un film de ski ou de sports d'hiver que vous pouvez obtenir moyennant une très modeste contribution au Service des films de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, à Macolin.**

P. F.

UN CHEF I. P. REVIENT DE FRANCE...

Notre camarade P. Juillerat, le très actif chef I. P. de La Chaux-de-Fonds, qui, à de magnifiques qualités sportives, joint celles d'un fin connaisseur de la mécanique humaine, nous annonce son retour de France, où il a subi avec succès les épreuves pour l'obtention du diplôme de gymnastique médicale. Ajoutons que notre camarade Juillerat a posé, durant de nombreuses années, comme modèle de notre grand artiste, unanimement regretté, M. Ch. L'Eplattenier, lorsqu'il exécutait les fameuses peintures murales du Château de Colombier.

Le chef I. P. Juillerat n'a pas perdu son temps en France ; outre ses études et ses examens, il

a visité l'Institut National des Sports de Joinville, le Macolin français, où il a pris contact avec le directeur et les maîtres de sport ; il nous en a rapporté de très intéressants renseignements et quelques vues qui serviront de base à un article documentaire du No. de novembre de « Jeunesse Forte - Peuple libre ». Bravo, cher camarade Juillerat ! que ton exemple soit suivi par tous les chefs I. P. qui auront l'occasion de faire un voyage à l'étranger ; qu'ils ne manquent pas d'y diffuser notre « idéal sportif » et de se documenter sur toutes les questions qui ont trait à l'éducation physique de la jeunesse.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

P. F.

2ème CROSS NEUCHATELOIS A L'AVEUGLETTE

UNE INTÉRESSANTE MANIFESTATION

Pour la deuxième fois le bureau cantonal neuchâtelois I. P. a organisé un cross à l'aveuglette. Cette très intéressante compétition qui a connu un grand succès s'est disputée le dimanche 13 octobre écoulé.

Neuchâtel gare, 8 heures, une vingtaine d'invités et près de deux cents patrouilleurs attendent le départ d'un train spécial qui les conduira au Villaret. C'est dans cette magnifique région que tout ce monde débarquera et où se déroulera ce 2me cross à l'aveuglette.

Avant le départ, participants et invités assistent aux cultes. M. le pasteur Gerber préside le culte protestant alors que M. le curé Glasson dit la messe.

Le froid se fait terriblement sentir, aussi les équipes composées de 4 jeunes gens sont-elles impatientes de s'élancer. Chaque équipe touche rapidement les dossards, la carte de contrôle et une boussole. Le départ se fait de deux en deux minutes et sitôt après l'équipe suit un parcours jalonné de fanions et arrive au poste où lui est délivrée une carte au 1 : 25,000. Dès cet instant, elle doit s'orienter seule et atteindre le plus rapidement possible les 6 postes de contrôles dans l'ordre.

Les difficultés sont assez nombreuses et de plus un brouillard opaque rendra l'orientation difficile. Cette épreuve, tout en étant une belle performance physique est aussi une épreuve de solidarité et de camaraderie.

Les concurrents étaient répartis dans trois catégories.

La catégorie A : réservée aux jeunes gens en âge I. P. (16 à 20 ans) ; parcours de 7 km.. Le Ski-Club I de La Chaux-de-Fonds remporte une victoire de justesse sur l'Ecole de commerce de Neuchâtel et la malchanceuse « Flèche » de Cofrane ; en 4me position l'on trouve la deuxième équipe du Ski-Club de la Chaux-de-Fonds. Il semble bien que les jeunes du « Haut » s'entraînent déjà en vue des prochains concours de ski et surtout qu'ils désirent faire parler d'eux. Ils obtiennent, pour une année, le challenge offert

par l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique.

Catégorie B : réservée aux équipes formées d'un chef I. P. et de trois patrouilleurs en âge I. P. : parcours 8,5 Km. Beau succès des juniors du F. C. Hauterive (NE) qui obtiennent le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de foot-ball, avec une avance de près de 9 minutes sur l'équipe de la société de jeunesse de Grancy ; là également l'entraînement physique a joué un grand rôle.

Catégorie C : ouverte à tous avec toutefois un âge minimum fixé à 18 ans ; parcours de 10 km. Magnifique victoire des éclaireurs du groupe la Vipère de Neuchâtel, qui ont passé maître dans l'art d'utiliser la carte et la boussole.

Ceux-ci obtiennent, pour une année également, le challenge offert par la Maison Paul Kramer de Neuchâtel. A noter la belle tenue des équipes des gyms de Cernier, Cortaillod et de l'équipe de la police locale de la Chaux-de-Fonds dans cette catégorie.

Les trois catégories avaient des parcours totalement différents, habilement tracés dans le terrain coupé et boisé à merveille qu'est celui de Montmolin, Chambrelien et Bôle.

La dernière étape conduisait toutes les équipes dans la cour de l'Arsenal de Colombier. Les douches chaudes de la caserne mises à disposition furent très appréciées des concurrents.

Cette épreuve fut suivie par M. le Conseiller d'Etat J.-L. Barrelet, M. le Colonel Sunier, président de la commune de Colombier et Off. de recrutement 2 Div. Maître Jean Krebs, président central de l'A. S. F. A. ainsi que de M. le Lt. Col. Hirt et M. Pellaud de Macolin, M. L'Eplattenier de l'Association cantonale de gymnastique et M. Henri Schumacher de la Commission cantonale des juniors.

Un modeste mais excellent dîner fut servi à la caserne. Une vibrante allocution du Chef du Département militaire cantonal, M. Barrelet, précéda la proclamation des résultats, la remise des challenges et prix.